

GRILLE HORAIRE : CAPA/Productions horticoles/Productions florales et légumières

Enseignements obligatoires		Horaire sur 56 semaines					Horaire supplémentaire enseignant							
Disciplines	seuil	TOTAL	Dont classe entière	Dont groupe à effectif réduit	Dont activités pluridisciplinaires	Horaire hebdomadaire indicatif	Pluri-disciplinarité	Mise à niveau	Travaux pratiques renforcés (seuil à 16)	Pratique encadrée	Accomp. projet élève	Stages collectifs	AFPS (seuil à 10)	Ve de classe
Français	24	112,00	56,00	56,00		2,00 (1,00+1,00)	9,50							
Histoire et géographie		56,00	56,00			1,00 (1,00+0,00)								
Education socioculturelle		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)								
Education physique et sportive		168,00	168,00			3,00 (3,00+0,00)	16,00							
Mathématiques	24	168,00	112,00	56,00		3,00 (2,00+1,00)	18,00							
Biologie - Ecologie	24	28,00		28,00		0,50 (0,00+0,50)	30,00							
Physique et Chimie		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)	15,00							
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	56,00	28,00	28,00		1,00 (0,50+0,50)								
Sciences économiques, sociales et de gestion / Gestion de l'entreprise et de l'environnement		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)								
Sciences et techniques des équipements / Agré Equipements	16	142,00	56,00	56,00	30,00	2,00 (1,00+1,00)								
Agronomie		28,00	28,00			0,50 (0,50+0,00)								
Sciences et techniques horticoles	16	782,00	350,00	364,00	68,00	12,75 (6,25+6,50)								
Total		1624,00	938,00	588,00	98,00	27,25 (16,75+10,50)	98,00							
+ activités pluridisciplinaires						1,75								
Total général						29,00								
Périodes en entreprise		14 à 16 semaines dont 12 semaines prises sur la scolarité												

Les heures libérées lorsque les élèves sont en stage permettent d'assurer le suivi des élèves en stage, la concertation et/ou d'autres activités. Ceci concerne également les suppléments horaires enseignants. - Les horaires du MAP sont inclus dans la discipline de la spécialité.